



Le Rusé

Journal impertinent, insolent, humoristique

Juin 2010
N° 90

Rassemblement
Unitaire
Social
Ecologique

Edito

Samedi dernier, un jeune homme a battu le record du monde de saut en roller. Il s'est élancé dans le vide du 1^{er} étage de la tour Eiffel pour atterrir sur une rampe en contrebas et finir sa course dans un air bag. Coût de « l'opération » : 1 million d'euros payés en partie par des sponsors privés.

Donna Simpson veut devenir la femme la plus grosse du monde. Pour cela elle compte atteindre 450 kg en 2 ans en absorbant 12 000 calories par jour. Coût de cette consommation hyper calorique : 750 dollars par semaine. Du coup Donna de besoin de la générosité de tout un chacun pour réussir à remporter son pari. Alors elle a eu une idée : elle a créé un site où on paie pour la regarder manger et... lui permettre ainsi de se payer sa ration quotidienne...



Sur EBay, un sandwich entamé par Britney Spears a été vendu la modique somme de... 15 000 dollars.

Pendant de ce temps-là des gens n'ont pas de quoi donner à manger à leurs enfants. Pendant ce temps-là les resto du cœur, les associations qui viennent en aide aux plus démunis, les associations de lutte contre le cancer, le sida, les maladies orphelines diverses... ont du mal à trouver l'argent nécessaire pour la poursuite de leur activité. Et là on se dit qu'au lieu de sponsoriser du « grand n'importe quoi », certaines entreprises seraient plus inspirées de donner leur argent à des associations qui en ont vraiment besoin. Au moins ça serait vraiment utile...

Point presse

C'est mercredi dernier, dans leur siège du boulevard La Fayette, que les élus communistes et républicains de Calais ont tenu un traditionnel point presse.

Au menu, la situation économique du Calaisis et particulièrement le cas des entreprises Seafrance et Calaire Chimie, les études urbaines et la rénovation de Calais-Nord, la situation du CRUFC. Concernant la situation économique, Jacky Hénin devait déclarer : « jamais nous n'avons connu une augmentation aussi rapide du chômage, alors même qu'un certain nombre de plans sociaux ne sont pas encore arrivés à terme, ce qui impliquera une nouvelle augmentation importante du nombre de demandeurs d'emplois. Hier, le maire que j'étais, portait aux yeux de l'opposition (qui ne manquait pas une occasion pour insister sur le problème) la responsabilité de cette situation, qu'en est-il aujourd'hui que madame Bouchart est maire ? Qu'attend-elle pour agir ? Concernant le cas des sociétés Seafrance et Calaire Chimie, nous sommes particulièrement inquiets. Dans le premier cas tout laisse croire que la SNCF semble avoir décidé de se débarrasser une fois pour toute de cette filiale dont elle estime qu'elle ne fait pas partie de son cœur de métier. Le désintérêt montré ces dernières années dans le suivi et les orientations de sa filiale tendent à le confirmer. Nous craignons une liquidation organisée, la SNCF laissant pourrir la situation pour que le tribunal cherche à la barre un repreneur. L'arrivée de Louis Dreyfus à Boulogne-sur-Mer n'est pas, dans ce contexte, innocente : un armateur qui se goinfre de subventions publiques à un endroit du territoire pour mieux pouvoir asseoir sa domination à un autre.

La seule constante, c'est que ce sont toujours les salariés qui paient la note. Dans le cas de Calaire Chimie nous avons des difficultés à comprendre la stratégie industrielle des dirigeants, qui pour cer-

tains d'entre eux sembleraient avoir de trop bonnes relations avec leurs concurrents.

Dans les deux cas nous demandons à l'Etat d'intervenir et vite. Propriétaire à 100% via la SNCF pour Seafrance, propriétaire à 26 % via la société des poudres et explosifs pour Calaire Chimie, l'Etat se doit de faire respecter les intérêts du contribuable et des salariés ».

C'est Patrick Allemand qui prit le relais sur la question des études d'urbanisme et la rénovation de Calais-Nord: « Madame le maire de Calais, aime à dire qu'aucune étude urbanistique n'a été réalisée ces 25 dernières années à Calais. Pour sortir définitivement d'une situation qui ressemble davantage à une querelle de cours d'école qu'à un débat politique, j'ai tenu à vous apporter ce soir le condensé des études réalisées. Ces documents se trouvent également dans les services municipaux et madame le maire aurait parfaitement pu les consulter. Que les résultats de ces travaux ne lui plaisent pas, nous pouvons le comprendre, mais cela ne justifie pas qu'elle fasse comme s'ils n'avaient jamais existé. Concernant la rénovation de Calais-Nord, nous sommes inquiets de tant de précipitation, du manque flagrant de communication, des affirmations de coûts quand rien n'a encore été évoqué en terme de matériaux, de mobiliers urbains, de mouvements autour des emplacements publics... Si les chiffres sont finalisés à l'euro prêt, comment fera-t-on en cas de difficultés inhérentes à chaque chantier ou pour des modifications sollicitées par une majorité de riverains ? Enfin, de grandes questions comme le réseau d'assainissement sont laissées volontairement de côté alors que sur le fond leur coût est énorme. » Un point presse qui voulait assurément appuyer où cela fait mal, appeler à une vie municipale plus démocratique.

En bref... En bref... En bref... En bref... En

Plus fort que Natacha

Encore plus fort que Natacha. La semaine passée nous évoquions ici même le camouflet subi par Natacha Bouchart lors de la cérémonie en l'honneur des employées municipales mères de famille et que de plus en plus de personnes semblent bouder... Eh bien Philippe Blet a fait encore plus fort. Lui aussi avait organisé une cérémonie pour les mamans de la CAC, et lui non plus n'a pas rencontré un franc succès... C'est le moins que l'on puisse dire... Seules quelques personnes avaient fait le déplacement. Cette situation eut le don d'énerver quelque peu l'ancien socialiste qui décida alors de charger petits fours et roses dans son véhicule de fonction. Direction : ICEO. Certaines usagées n'en sont toujours pas revenues d'avoir vu un « énergumène » particulièrement

excité distribuer des roses aux maîtres nageurs (femme) en clamant : « je le sais, je suis un mauvais patron... » (selon évidemment ce que l'on nous a rapporté). Si même lui le sait alors il n'y a rien à ajouter !

Miam !

Les petits fours n'en finissent pas de poser des problèmes. Lors de la manifestation anniversaire « CRUFC 2010 » il est apparu rapidement que la quantité de petits fours livrés était nettement inférieure aux chiffres annoncés. Ils ont l'œil les pros des « toques et sans cravates ». Mais où étaient donc les petits fours ? Et l'on se mit à chercher, pour trouver, bien rangés dans une pièce, beaucoup de petits fours destinés à (c'est ce que certains ont avancé)... madame le maire. Pas de bol, les invités les ont appréciés.

Le saviez-vous ?



Oui, c'est sûr, mais cela va mieux en le rappelant. La Cité de la Dentelle et de la Mode se visite et franchement cela en vaut la peine. Une promenade à travers l'histoire, qui vous apprendra bien des choses sur les machines et les hommes qui les faisaient et les font toujours fonctionner. Une boutique peut même vous offrir ce dont vous rêviez peut-être.

On y pense



Très bientôt la fête de la musique, le 21 juin comme d'habitude. L'occasion de sortir un peu et de découvrir de nouveaux talents. C'est ainsi qu'en de multiples endroits de Calais vous pourrez en trouver pour tous les goûts. Place d'armes, au Channel, scène nationale, Parc richelieu... Il se murmure même que les jardins « effets maire » pourraient accueillir un concert a capella de ...

Les jardins de l' « effet-maire » suite... Il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis !

Nous évoquions dans une précédente édition, le coût exorbitant (300 000 € HT) et la futilité des « jardins de Nathalie ». Mais bien loin de prendre de la distance et tenir compte des critiques qui furent de partout (à gauche comme à droite, d'en haut comme d'en bas), la dame au contraire persiste et signe...

Et ainsi, ayant reçu peu d'échos favorables à Calais *intra-muros*, elle tente d'exporter son concept auprès d'autres communes (pauvres contribuables !). Et notre ambassadrice d'expliquer que « *c'est la meilleure solution pour amener un peu de végétal sur une place très minérale* ». Il semblait pourtant qu'il existait déjà du végétal tout autour de la Place du Soldat Inconnu, magnifiquement entretenu depuis longtemps par plusieurs générations de jardiniers de la Ville.

Mais notre chère Nathalie a certainement l'impression de vivre un conte de fées. S'imaginant en princesse, l'hôtel de Ville étant son château, et la Place de la Mairie une clairière enchantée. Calais est son jouet et elle entreprend maintenant de le relooker à son gré, sans consulter ses pauvres sujets que nous sommes. Elle avait commencé timidement au début de son mandat par le bureau du Maire qu'elle a fait repeindre en **rose fushia**. Elle avait ensuite fait bannir le « rouge » de la Mairie. Il était dans une telle disgrâce que le 25 décembre le Père Noël

avait même envisagé annuler sa tournée à Calais...

Et voilà qu'elle suggère maintenant d'étendre le phénomène des jardins « effet-maire » avec ses petits boutons d'or et ses petites pétales roses... à d'autres quartiers de la Ville. Pas au Fort-Nieulay ni au Beau-Marais (trop populaire, trop rustre), mais plutôt sur un boulevard ou mieux à Calais-Nord, un cadeau à son électorat qui cela dit devra payer la note salée (et peut-être de manière plus élevée que le reste de la population, va-t-il encore la suivre longtemps ?)

Nul doute qu'elle ne s'arrêtera pas en si bon chemin ! A quand des réverbères en forme de sucres d'orge rose ? Des véhicules municipaux en forme de meringues rose ? Oyez ! Braves Calaisiens ! Grâce à votre pognon, évoluez dans le monde grandeur nature de « Barbie » !

Cependant, parce que seuls les imbéciles ne changent pas d'avis, nous devons reconnaître que ces jardins sont une vraie réussite et que « Princesse Nat » avait raison cette semaine à leur sujet en déclarant modestement dans la Voix du Nord que « *les Calaisiens s'approprient petit à petit ce nouveau lieu de vie* », en réalité ils se le sont appropriés massivement le **jeudi 27 mai** quand, à l'appel des syndicats, plus de 1000 Calaisiens se sont donnés rendez-vous pour un moment convivial au milieu des merveilleuses plantations de la « gentille » dame.

Quand Grenat... dîne !

S'il en est un qui fait parler de lui en des termes peu élogieux ces derniers temps, c'est bien Gérard Grenat. Ainsi, condamné à réintégrer une salariée injustement licenciée pour faute, celui-ci snobant la justice de notre pays affirme qu'il ne reviendra pas sur sa décision et qu'il ne réintégrera pas une personne qui a été licenciée pour insuffisance professionnelle. De plus prochainement, il devra répondre à une convocation devant le juge. Tout cela pourtant, à en juger par sa bonne mine, ne semble pas l'empêcher de dîner. Sur ce qui est devenu l'affaire Grenat, voici quelques séries questions et réflexions.

Première série de questions que l'on est en droit de se poser : Sachant que l'emploi occupé par la salariée incriminée est un poste de direction, M. Grenat a-t-il lui-même les compétences pour juger d'éventuelles carences professionnelles de cette directrice ? Quels sont les diplômes de ce « monsieur » ? A-t-il un QI supérieur à la moyenne ? Ses expériences professionnelles ont-elles été concluantes ? (pas celles malheureuses dans le commerce en tout cas).

Deuxième série de questions : Lorsqu'on est un élu de la Répu-

blique ne doit-on pas faire preuve d'exemplarité ? Ne doit-on pas respecter ses lois ? Les décisions de sa Justice ? Doit-on faire peser le poids d'un orgueil voire d'un égo mal placé à ses administrés ? Enfin, pour en finir avec les questions : Le Maire et le Président de la communauté d'agglomération (ancien conseiller prud'hommes de surcroît) ne doivent-ils pas au nom des valeurs républicaines, se désolidariser d'un personnage contestable et si peu respectueux des institutions de notre pays ? A moins que...

Sur cette dernière question, la presse locale est en mesure peut-être d'éclairer notre lanterne.

Dans le Nord Littoral du 19 mai, Nathalie déclare : « *... Je n'ai aucun reproche à faire sur le travail de M. Grenat au sein de l'équipe municipale. Son travail correspond à ce que j'attends, il met en œuvre la politique du Maire...* » Côté Président de l'Agglo : « *... Je n'ai rien à dire à ce sujet... souligne le président de l'ex-CAC qui protège son poulain* » avant d'ajouter « *... je ne savais pas que les organisations syndicales s'occupaient de l'office du tourisme ou qu'elles étaient devenues des partis politiques...* » Il paraît que dans une autre vie, ce

« brave » Philippe aurait été syndicaliste, on en doute aujourd'hui, pour sa gouverne, un syndicaliste est un citoyen (avisé) comme les autres qui est en droit de demander ce que l'on fait avec ses impôts.

Dans le Nord-Littoral du 25 mai, Philippe Vasseur secrétaire de section socialiste attaque la gestion de la Mairie (des faits que nous dénonçons depuis des mois, mais mieux vaut tard que jamais) : « *... Du plus petit fonctionnaire aux cadres les plus importants, je ne rencontre que des gens qui se plaignent... J'ai l'impression qu'il y a un manque total de respect du personnel municipal... La majorité municipale est faite de bric et de broc, avec des éclopés de la politique...* »

Lorsque l'on met en correspondance ces deux articles (ainsi que tous les faits que nous dénonçons depuis plus de deux ans), on peut comprendre que Grenat agit avec la complicité du Président de l'Agglo et les directives de Nathalie dans un système sans foi ni loi et sans logique. Effectivement, la majorité municipale est composée d'éclopés de la politique, elle a des « membres » gangrénés et des organes vitaux atrophiés : le cerveau et le cœur.

Ça m'gratte

Panique

Branle-bas de combat en mairie. L'intervention de Jacky Hénin (lors du dernier CM) relative à la délibération destinée à passer un avenant au contrat d'Havas qui avait « oublié » de compter sa rémunération fait du bruit. Beaucoup de bruit. « *La rémunération (de Havas) était-elle incluse dans le CCTP (cahier des clauses techniques particulières) ?* » demandait en effet l'élu de l'opposition. Incapacité de répondre de Natacha Bouchart et du directeur des services, suspension de séance pour en savoir plus et... report de ladite délib'. On verra ça plus tard... Depuis il paraît que Natacha est furieuse et cherche à savoir qui aurait donné le dossier d'appel d'offres à Jacky Hénin (!!!). Et d'accuser telle chef de service puis tel agent... qui doivent encore se demander ce qui leur doit un tel acharnement. Dans sa grande naïveté, Natacha Bouchart est en effet incapable d'imaginer qu'il suffit de savoir lire pour soulever le lièvre. Eh non, Jacky Hénin ne dispose pas du dossier d'appel d'offres mais en revanche il sait lire une délib'... C'est pas donné à tout le monde...

La Cité pas indiquée

Si vous êtes un touriste et que vous cherchez l'expo « Vivants », pas de problème, vous ne risquez pas de passer à côté... Comme l'a fait remarquer *La Voix du Nord* dernièrement, des panneaux signalétiques temporaires ont fleuri partout en ville pour orienter les gens vers l'expo. Et là on se dit que la mairie aurait été bien inspirée de faire la même chose pour la Cité de la Dentelle et de la Mode qui ne bénéficie... d'aucune signalétique, même pas temporaire (on pourrait également parler du manque de moyens de communication - plaquettes, flyers - de l'équipement, mais on y reviendra...). Le jalonnement permanent arrive début juillet rétorquera sans doute Natacha. Peut-être, mais la Cité, elle, ça fait un an qu'elle est ouverte et elle n'a pas eu le droit au traitement de faveur de l'expo « Vivants ». Et ce ne sont pas les nombreux touristes qui se plaignent de cette carence qui diront le contraire. On voudrait faire en sorte que la Cité de la dentelle ne se développe pas, on ne s'y prendrait pas autrement. Par contre pour l'expo de son « copain YAB », là...

Le dessin

